

**mshE**

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
CLAUDE NICOLAS LEDOUX - UAR3124

# LES TRUCS ET ASTUCES DE LA PLATEFORME SHERPA



Les licences Creative Commons

Marie GILLET

marie.gillet@univ-fcomte.fr





# Les droits d'auteur

- Dans le droit français, toute création ou « œuvre de l'esprit » (texte, musique, photographie, vidéo, site web, création multimédia,...) est automatiquement protégée par le droit d'auteur (Code de la propriété intellectuelle, art. L112-2).
- L'auteur/créateur d'une œuvre détient ainsi **des droits moraux incessibles et inaliénables**, et **des droits patrimoniaux qu'il peut céder à des tiers**.



# 1) Les droits moraux

Les droits moraux garantissent à l'auteur notamment **la paternité de l'œuvre et son intégrité.**

En France, ils sont **perpétuels** (demeurent après le décès de l'auteur et après extinction des droits patrimoniaux), **inaliénables** (liés à une personne) et **imprescriptibles** (validité illimitée dans le temps).



## 2) Les droits patrimoniaux

Les droits patrimoniaux définissent **les conditions d'exploitation** (représentation et reproduction) de l'œuvre.

Ils peuvent être **cédés** et ont une **durée limitée** (70 ans après le décès de l'auteur).



---

La législation sur le droit d'auteur permet uniquement aux utilisateurs d'une œuvre de la **consulter et d'en faire des copies pour usage personnel.**

---

Tout autre usage nécessite **une autorisation préalable, expresse et écrite** du titulaire des droits (éventuellement dans le cadre d'un contrat de cession).



# Les droits des bases de données

Les bases de données, définies comme un ensemble de jeux de données organisé et structuré pour être accessible et exploitable au moyen d'un programme informatique sont protégées en Europe par trois types de droits :

Le droit sur les **éléments intégrés** dans la base de données (textes, marques, données à caractère personnel) ;

Le droit d'auteur sur **la structure de la base de données** (agencement, disposition) ;

Le droit *sui generis* du **producteur de la base de données**, qui protège l'investissement financier, matériel et humain dans la base de données.



# Qu'est-ce qu'une licence de diffusion ?

- Si les droits patrimoniaux n'ont pas été cédés à un éditeur dans le cadre d'un contrat d'édition, il faut, avant de diffuser une œuvre, par exemple en la déposant dans une archive ouverte, lui apposer une **licence de diffusion fixant les conditions et les limites de son utilisation**.
- Dans le cas contraire, elle est sous droit d'auteur simple et, sans autorisation préalable, **ne peut être utilisée autrement qu'à titre privé**.



- Seul l'auteur, titulaire des droits, peut définir et imposer une licence de diffusion pour son œuvre.
- S'il y a plusieurs auteurs, et si l'un d'eux souhaite diffuser l'œuvre, il doit **obtenir l'autorisation écrite des coauteurs** (un message électronique d'accord peut suffire, car il fait foi en droit français).
- Toute utilisation non prévue par la licence doit faire l'objet d'un **contrat avec le titulaire des droits**.



# Quand utiliser une licence de diffusion ?

L'utilisation d'une licence de diffusion est conseillée aux auteurs qui souhaitent :

**partager leur œuvre et en faciliter l'utilisation** par d'autres ;

**autoriser gratuitement sa reproduction et sa diffusion** sous certaines conditions ;

**accorder aux utilisateurs des droits complémentaires au droit d'auteur** qui s'applique par défaut.



# Qu'est-ce qu'une licence de libre diffusion ?

- Une licence « de libre diffusion » est une licence comportant des **restrictions d'usage** sur les droits mentionnés ci-avant.
- C'est le cas des licences interdisant les modifications ou adaptations de l'œuvre ou la réutilisation dans un cadre commercial.



Certaines licences Creative Commons sont **libres** (CC-BY, CC-BY-SA). Les autres sont de **libre diffusion**.

→ [Site Creative Commons](#)



La licence ouverte (LO) conçue par Etalab pour faciliter la réutilisation des données publiques.

→ [Site Licence ouverte](#)

**CeCILL**

La licence CeCILL élaborée par le CNRS, le CEA et l'INRIA pour protéger les logiciels libres.

→ [Site CeCILL](#)



# Généralités sur les licences CC

- Les licences de libre diffusion les plus couramment utilisées sont les licences Creative Commons (ou licences CC). 1,6 milliard d'œuvres étaient disponibles sur Internet sous licence CC en 2020.
- Les licences CC ont été créées en 2002 par la société à but non lucratif Creative Commons pour la diffusion de contenus numériques comme le texte, les images et les films, à l'exception des logiciels.
- Elles peuvent aussi être utilisées pour la diffusion de contenus sur support papier.



- Les licences Creative Commons sont des contrats qui s'appliquent **dans tous les pays** et qui sont conçus pour être **opposables en justice**.
- Elles permettent une cession non exclusive, à titre gratuit et pour le monde entier, de certains droits d'auteur patrimoniaux.



- Depuis 2013, la version 4.0 des licences CC prend en compte à la fois le **droit d'auteur et le droit *sui generis* des bases de données (contenu)**.
- Il est donc possible désormais d'utiliser ces licences dans le cadre de projets *Open data* et de choisir d'attribuer une même licence CC pour une publication et les jeux de données liés, ou une licence pour la publication et une autre pour les données.



# Les licences CC permettent

**aux auteurs** d'indiquer facilement et précisément **les droits qu'ils veulent conserver et les droits auxquels ils renoncent** afin de permettre à d'autres de réutiliser leur œuvre ;

**aux utilisateurs** d'être informés de ces conditions et **de ne pas avoir à demander l'autorisation formelle** d'un auteur avant l'utilisation de son œuvre, pour peu que cette utilisation reste dans les limites autorisées par la licence.



Les licences CC ne peuvent pas faire l'objet d'une révocation permettant de revenir à un régime de protection du droit d'auteur ou du droit des bases de données. **Leur application est définitive.**



Les licences CC sont **incompatibles avec les DRM** (*Digital Rights Management*) qui sont des protections techniques mises en place par certains éditeurs pour limiter l'accès et l'utilisation d'œuvres sous forme électronique.

Dans le cadre d'un **projet éditorial** (publication d'un article, d'un ouvrage, etc.), le choix d'une diffusion sous licence CC doit être effectué **dans le cadre du contrat d'édition** (droits d'édition papier et numérique).



# Identification des licences CC

Une licence CC est un **système modulable** constitué :

de libertés de base (reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre au public) ;

d'une clause permanente (paternité) ;

de trois clauses optionnelles.

- Les clauses sont identifiées par des **pictogrammes** qui permettent une lecture instantanée des conditions d'utilisation.



# Comprendre les pictogrammes

 **creative  
commons**





# 1) Attribution/Paternité (sigle BY)

- **Attribution = Paternité (sigle BY)** : obligation de **citer l'auteur** de l'œuvre initiale et d'indiquer si des modifications ont été effectuées sur cette œuvre.
- L'auteur de l'œuvre initiale **doit être cité** dans toutes les exploitations de son œuvre, **avec un lien vers l'œuvre** originale.
- En France, cette obligation est imposée par le droit moral de l'auteur, qui est incessible.





## 2) Non commercial/Pas d'utilisation commerciale (sigle NC)

- **Non Commercial = Pas d'utilisation commerciale (sigle NC)** : interdiction de tirer **un profit commercial** (gain direct ou plus-value commerciale) en utilisant l'œuvre ou son adaptation.



- Le titulaire des droits se réserve les exploitations commerciales de son œuvre qui peuvent être négociées dans un contrat complémentaire. Sans cette clause, n'importe qui peut utiliser l'œuvre à des fins commerciales sans demande d'autorisation préalable.

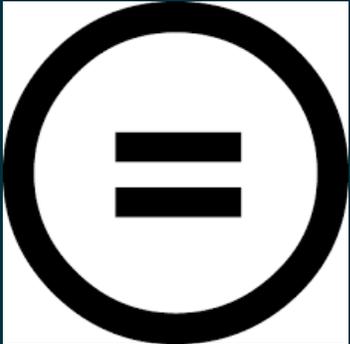


**Attention** : cette clause est très restrictive car une « utilisation commerciale » peut être aussi une mise en ligne sur un site web comportant des bannières publicitaires, un usage pédagogique payant, un usage commercial par une association à but non lucratif,...



### 3) No derivative works/Pas d'œuvres dérivées (sigle ND)

- **No derivative works = Pas d'œuvres dérivées (sigle ND)** : impossibilité de **modifier ou d'adapter l'œuvre**.



- Le titulaire des droits impose que son œuvre soit utilisée sans modification et dans son intégralité.
- Cela revient à autoriser uniquement la reproduction et la diffusion de l'œuvre originale, éventuellement dans une œuvre composite comme une compilation de textes, sous réserve que l'œuvre soit reprise dans son intégralité.



**Attention** : cette clause interdit toute traduction de l'œuvre. La version 4.0 des licences CC autorise la dérivation pour un usage privé, mais interdit à l'utilisateur de partager les œuvres dérivées.



## 4) Share alike/Partage dans les mêmes conditions (sigle SA)

- **Share alike = Partage dans les mêmes conditions (sigle SA)**, aussi appelé « *copyleft* » : obligation de rediffuser l'œuvre, éventuellement modifiée, **selon la même licence ou une licence similaire** (version ultérieure par exemple) à celle de l'œuvre originale.
- En cas d'utilisations successives, cette clause impose que les conditions de la cession initiale soient respectées tout au long de la chaîne d'utilisation.



**Attention :** cette clause empêche de combiner deux œuvres ou deux jeux de données sous des licences différentes car l'œuvre ou le jeu de données dérivé ne pourrait alors pas satisfaire les conditions des deux licences simultanément.



# Dans le cadre d'une démarche Open Data

- La société Creative Commons recommande de ne pas utiliser les clauses NC (pas d'utilisation commerciale) ou ND (pas de modification) pour des jeux de données ou des bases de données destinés à une utilisation scientifique dans la mesure où elles **restreignent les possibilités de réutilisation.**
- De même, il est conseillé de ne pas utiliser la clause SA (partage à l'identique) car elle **réduit les possibilités de compilation des données.**



# Pour résumer



Attribution



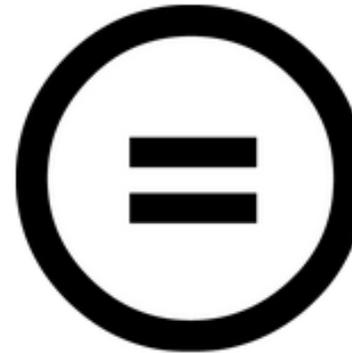
**Compulsory** - Must always **credit** me.

Noncommercial



Use it but don't make **money**

Non- Derivatives



Your version must **equal** mine - no changes

Share alike

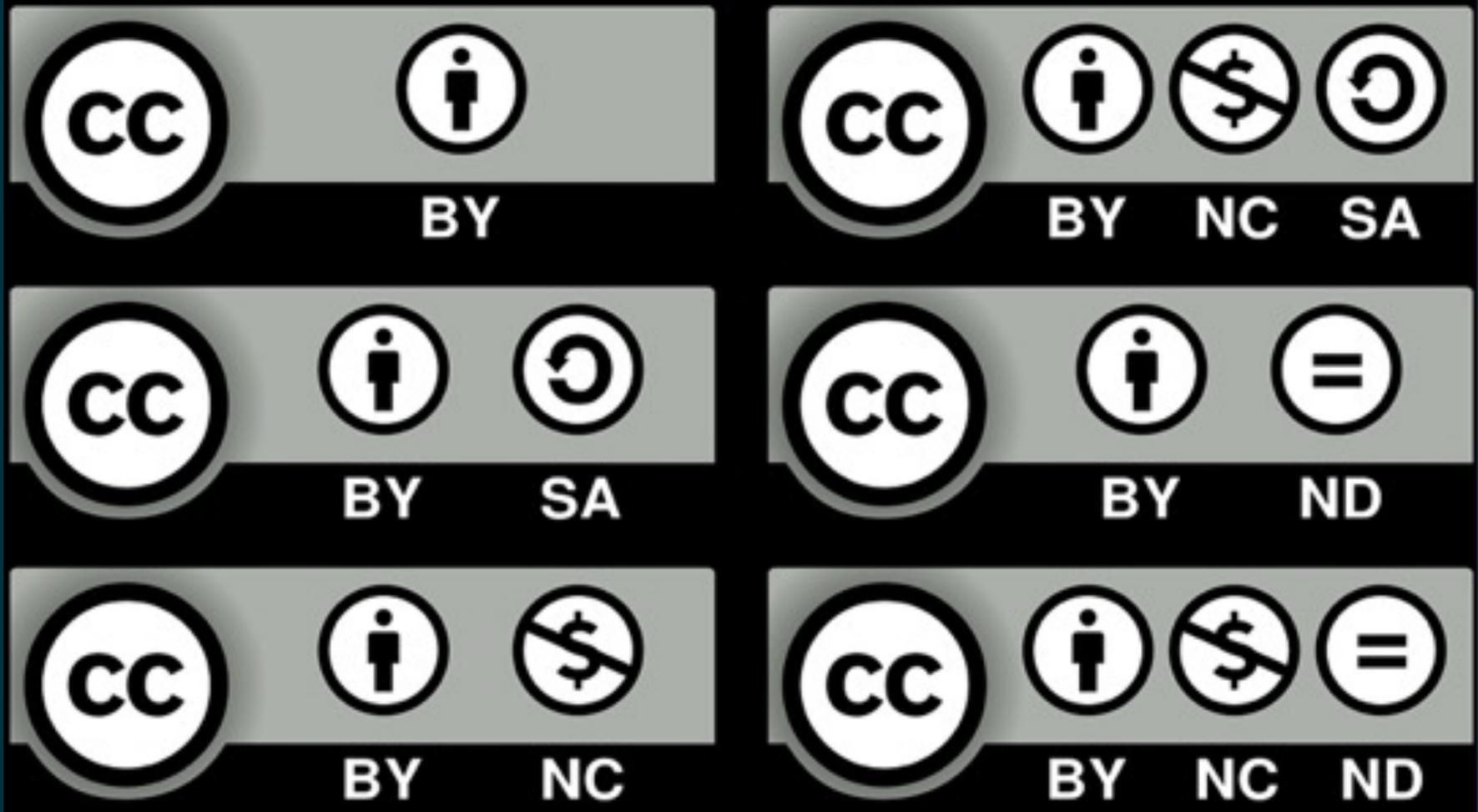


If I allow you to change it, **repeat** my CC **licence**

by @iPadWells more info at [iPad4Schools.org](http://iPad4Schools.org)



# Comprendre les six licences CC





# Les principes communs

- le **droit à la paternité** (citation du nom de l'auteur) doit être respecté. Il s'agit d'un droit moral, inaliénable, perpétuel et incessible ;
- **l'autorisation de reproduire, de distribuer et de communiquer** l'œuvre au public dans son format original, y compris dans des œuvres composites, est consentie à titre non exclusif et gratuit ;
- **la licence et les options choisies doivent apparaître clairement** à chaque utilisation ou diffusion de l'œuvre, si possible sous la forme d'un lien vers la licence ;



- toutes les clauses, y compris la clause d'attribution, **peuvent être levées** au cas par cas par le titulaire des droits **dans le cadre d'une négociation contractuelle**, gracieusement ou à titre onéreux ;
- lors de la rediffusion d'une œuvre, éventuellement modifiée, il est impossible d'imposer des conditions d'utilisation de l'œuvre qui **altèrent ou restreignent les termes de la licence initiale**.



- Lorsque l'œuvre est une **base de données**, les termes de la licence s'appliquent **à sa structure et à son contenu**.
- **La réutilisation de la structure** de la base de données (le contenant) et **l'extraction des données** qu'elle contient (le contenu) **sont autorisées**.



## 1) Licence CC-BY



- La licence CC-BY 4.0 permet **toute exploitation de l'œuvre** (partager, copier, reproduire, distribuer, communiquer, réutiliser, adapter) par tous moyens, sous tous formats et sous toutes licences. Toutes les exploitations de l'œuvre ou des œuvres dérivées, y compris à des fins commerciales, sont possibles.

**La seule obligation** est de :

- **créditer les créateurs de la paternité** des œuvres originales, d'en indiquer les sources et d'indiquer si des modifications ont été effectuées aux œuvres (obligation d'attribution).



## Recommandée pour la publication d'articles

- La licence CC-BY est préconisée par l'**ANR** ou par la Commission européenne dans le cadre du **Plan S** :

*« Les auteurs ou leurs institutions conservent les droits d'auteur de leurs publications. Toutes les publications doivent être publiées sous une licence ouverte, de préférence la licence Creative Commons Attribution (CC-BY), afin de satisfaire aux exigences définies par la Déclaration de Berlin. »*



## Recommandée pour la publication de données

- La licence CC-BY est préconisée par un certain nombre d'entrepôts de données, car elle facilite la réutilisation des données.
- Toutefois, l'obligation de citer le producteur des données peut se révéler pénalisante pour la réutilisation ou la compilation de multiples jeux de données, ainsi que pour les travaux de fouille de textes et de fouille de données (extraction de connaissances à partir de grandes quantités de textes ou de données, par des méthodes automatiques ou semi-automatiques). Une nouvelle licence, **la licence CC0**, a été mise au point pour résoudre ce problème.

## Scales used to measure job stressors in intensive care units: are they relevant and reliable? A systematic review

Alexandra Laurent<sup>1,2,3</sup>, Florent Lheureux<sup>4</sup>, Magali Genet<sup>4</sup>, Maria Cruz Martin Delgado<sup>5</sup>, Maria Bocci<sup>6</sup>, Alessia Prestifilippo<sup>6</sup>, Guillaume Besch<sup>7</sup>, Gilles Capellier<sup>7</sup> [Détails](#)

- 1 PSY-DREPI - Laboratoire de psychologie : dynamiques relationnelles et processus identitaires [Dijon]
- 2 MSHE - Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux
- 3 MSH Dijon (MSHD) - Maison des Sciences de l'Homme de Dijon
- 4 PSYCHO - Laboratoire de Psychologie - UFC (EA 3188)
- 5 Hospital Universitario de Torrejón
- 6 Fondazione "Policlinico Universitario A. Gemelli" [Rome]
- 7 CHRU Besançon - Centre Hospitalier Régional Universitaire [Besançon]

**Abstract** : Background: Many studies have been conducted in intensive care units (ICUs) to identify the stress factors involved in the health of professionals and the quality and safety of care. The objectives are to identify the psychometric scales used in these studies to measure stressors and to assess their relevance and validity/reliability. Methods: All peer-reviewed full-text articles published in English between 1997 and 2016 and focusing on an empirical quantitative study of job stressors were identified through searches on seven databases and editorial portals. Results: From the 102 studies analyzed, we identified 59 different scales: 17 "all settings scales" (16 validated scales), 20 "healthcare settings scales" (13 validated scales), and 22 "ICU settings scales" (two validated scales). All these scales used measured stressors from at least one of the following eight broad categories: High job demands, Problematic relationships with other professionals, Lack of control over work situations and career, Lack of organizational resources, Problematic situations with users and relatives, Dealing with ethical- and moral-related situations, Risk management issues, and Disadvantages in comparison to other occupational situations. The "all settings scales" and "healthcare settings scales," the most often validated, did not measure, or only slightly measured, the stressors most specific to ICUs. Where these were taken into account, the authors were forced to develop their own tools or modify existing scales without testing the validity of the tool used. Conclusions: This review highlights the lack of a tool that meets both the criteria of validity and relevance with regard to the specificity of work in ICUs. Future research must focus on developing reliable/valid tools covering all types of relevant stressors to ensure the quality of the studies carried out in this field.

**Keywords** : systematic review intensive care unit (ICU) job stressors occupational stressors psychometrics job stress scales

**Type de document** : Article dans une revue

**Domaine** : Sciences de l'Homme et Société / Psychologie  
Sciences du Vivant [q-bio] / Santé publique et épidémiologie

Liste complète des métadonnées [Voir](#)

**FICHIER**

2020\_LAURENT\_fpsyg-11-00245.pdf...  
Publication financée par une institution

**LICENCE**

Distributed under a Creative Commons Paternité 4.0 International License

**IDENTIFIANTS**

- HAL id : [hal-03103326, version 1](#)
- DOI : [10.3389/fpsyg.2020.00245](#)

**COLLECTIONS**

UNIV-BOURGOGNE | CNRS | UNIV-FCOMTE | MSHE | MSHD | PSYDREPI | RNMSH

**CITATION**

Alexandra Laurent, Florent Lheureux, Magali Genet, Maria Cruz Martin Delgado, Maria Bocci, et al.. Scales used to measure job stressors in intensive care units: are they relevant and reliable? A systematic review. *Frontiers in Psychology*, Frontiers, 2020, pp.245. (10.3389/fpsyg.2020.00245) . (hal-03103326)

**EXPORTER**

[BibTeX](#) [TEI](#) [DC](#) [DCterms](#) [EndNote](#)

**PARTAGER**





## Frontiers in Psychology

### Publication Information

Title	Frontiers in Psychology [English]
ISSNs	Electronic: 1664-1078
URL	<a href="http://frontiersin.org/Psychology">http://frontiersin.org/Psychology</a>
Publishers	Frontiers Media [Commercial Publisher]
DOAJ Listing	<a href="https://doaj.org/toc/1664-1078">https://doaj.org/toc/1664-1078</a>
Requires APC	Yes [Data provided by DOAJ]

### Publisher Policy

Open Access pathways permitted by this journal's policy are listed below by article version. Click on a pathway for a more detailed view.

Published Version	None  CC BY  PMC
	Any Repository, Journal Website, +1
OA Publishing	This pathway includes Open Access publishing
Embargo	No Embargo
Licence	CC BY 4.0
Copyright Owner	Authors
Publisher Deposit	PubMed Central
Location	Any Repository Named Repository (PubMed Central) Journal Website
Conditions	Published source must be acknowledged with citation Copyright must be acknowledged First publication by Frontiers Media must be acknowledged Must link to published article

SEARCH

# Journals



SHARE OR EMBED

## 1 indexed journals

Refine search results

SEE JOURNALS...

- With a DOAJ Seal
- Without article processing charges (APCs)

SUBJECTS

- Agriculture
- Auxiliary sciences of history
- Bibliography. Library science. Information resources

Education

Fine Arts

Sort by

Results per page

[« First](#)

[< Prev](#)

Page 1 of 1

[Next >](#)

DOAJ Seal

**Frontiers in Psychology**

Published by *Frontiers Media S.A.* in **Switzerland** Accepts manuscripts in **English**

Philosophy. Psychology. Religion: Psychology

Last updated on 12 May 2021

[Website](#)

APCs: 2950 (USD)

[CC BY](#)

[« First](#)

[< Prev](#)

Page 1 of 1

[Next >](#)



## 2) Licence CC-BY-SA



- La licence CC-BY-SA 4.0 permet **toute exploitation de l'œuvre** (partager, copier, reproduire, distribuer, communiquer, réutiliser, adapter) par tous moyens et sous tous formats. Toutes les exploitations de l'œuvre ou des œuvres dérivées, **y compris à des fins commerciales**, sont possibles.

Les **seules obligations** sont de :

- **créditer les créateurs de la paternité** des œuvres originales, d'en indiquer les sources et d'indiquer si des modifications ont été effectuées aux œuvres (obligation d'attribution) ;
- **diffuser les nouvelles œuvres dérivées selon des conditions identiques** (selon la même licence) à celles de l'œuvre originale (donc autoriser à nouveau les modifications et les utilisations commerciales).



### 3) Licence CC-BY-ND



- La licence CC-BY-ND 4.0 autorise **toute diffusion de l'œuvre** originale (partager, copier, reproduire, distribuer, communiquer), y compris à des fins commerciales, par tous moyens et sous tous formats, tant que l'œuvre est diffusée **sans modification et dans son intégralité.**

Les **seules obligations** sont de :

- **créditer les créateurs** de la paternité des œuvres originales, d'en indiquer les sources et d'indiquer si des modifications ont été effectuées aux œuvres (obligation d'attribution)
- **n'effectuer aucune diffusion partielle, modification, adaptation ou traduction** de l'œuvre.



## 4) Licence CC-BY-NC



- La licence CC-BY-NC 4.0 permet **toute exploitation de l'œuvre** (partager, copier, reproduire, distribuer, communiquer, réutiliser, adapter) par tous moyens, sous tous formats et sous toutes licences. Toutes les exploitations de l'œuvre ou des œuvres dérivées, **sauf à des fins commerciales**, sont possibles.

Les **seules obligations** sont de :

- **créditer les créateurs** de la paternité des œuvres originales, d'en indiquer les sources et d'indiquer si des modifications ont été effectuées aux œuvres (obligation d'attribution)
- **ne pas tirer profit** (gain direct ou plus-value commerciale) de l'œuvre ou des œuvres dérivées.



## 5) Licence CC-BY-NC-SA



- La licence CC-BY-NC-SA 4.0 permet **toute exploitation de l'œuvre** (partager, copier, reproduire, distribuer, communiquer, réutiliser, adapter) par tous moyens, sous tous formats. Toutes les exploitations de l'œuvre ou des œuvres dérivées, **sauf à des fins commerciales**, sont possibles.

Les **seules obligations** sont de :

- **créditer les créateurs de la paternité** des œuvres originales, d'en indiquer les sources et d'indiquer si des modifications ont été effectuées aux œuvres (obligation d'attribution) ;
- **diffuser les nouvelles créations selon des conditions identiques** (selon la même licence) à celles de l'œuvre originale (donc autoriser à nouveau les modifications et interdire les utilisations commerciales) ;
- **ne pas tirer profit** (gain direct ou plus-value commerciale) de l'œuvre ou des œuvres dérivées.



## 6) Licence CC-BY-NC-ND



- La licence CC-BY-ND 4.0 autorise **toute diffusion de l'œuvre originale** (partager, copier, reproduire, distribuer, communiquer), **sauf à des fins commerciales**, par tous moyens et sous tous formats, tant que l'œuvre est diffusée **sans modification et dans son intégralité**.

Les **seules obligations** sont de :

- **créditer les créateurs de la paternité** des œuvres originales, d'en indiquer les sources et d'indiquer si des modifications ont été effectuées aux œuvres (obligation d'attribution) ;
- **n'effectuer aucune diffusion partielle, modification, adaptation ou traduction** de l'œuvre ;
- **ne pas tirer profit** (gain direct ou plus-value commerciale) de l'œuvre ou des œuvres dérivées.



medihal-00865806, version 1

## PRÉVISUALISATION



Afficher

## Madagascar : Toliara : Ampanihy : Tombeau dans la région d'Ampanihy

1971-03-01

Guy Lasserre <sup>1</sup> [Détails](#)

**1** CEGET - Centre d'Etudes de Géographie Tropicale

Description : Tombeau malgache.

Domaine : Sciences de l'Homme et Société / Géographie  
Sciences de l'Homme et Société / Anthropologie sociale et ethnologie

Mots-clés : zébu crâne poteau funéraire sculpture tombeau Ampanihy Madagascar Toliara  
Tuléar Toliary

[Voir la liste complète des métadonnées](#)

## LICENCE



Distributed under a Creative Commons Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 International License

## COLLECTIONS

REGARDS-PHOTOS | CNRS | REGARDS-PHOTOS-MADAGASCAR

## PARTAGER

Lien <https://medihal.archives-ouvertes.fr/medihal-00865806>



- Cette licence est la plus restrictive des licences CC, car elle n'autorise les utilisateurs **qu'à télécharger et diffuser gratuitement** les œuvres sans modification et dans leur intégralité.
- Depuis 2009, il existe une septième licence CC qui peut s'appliquer aux publications, mais qui facilite surtout la réutilisation des jeux de données.

# Les licences Creative Commons

		Utilisation Partage	Adaptation Modification	Utilisation commerciale	Modification de licence	
TRÈS LIBRE						<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation commerciale autorisée</li> <li>Modifications ou remix autorisés</li> </ul>
						<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation commerciale autorisée</li> <li>Modifications ou remix autorisés</li> <li>Les versions dérivées de l'œuvre doivent conserver la licence originale ou compatible</li> </ul>
LIBRE						<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation commerciale <b>NON permise</b></li> <li>Modifications ou remix autorisés</li> </ul>
						<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation commerciale <b>NON permise</b></li> <li>Modifications ou remix autorisés</li> <li>Les versions dérivées de l'œuvre doivent conserver la licence originale ou compatible</li> </ul>
NON LIBRE						<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation commerciale autorisée</li> <li>Modifications ou remix <b>NON permis</b></li> </ul>
						<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation commerciale <b>NON permise</b></li> <li>Modifications ou remix <b>NON permis</b></li> </ul>



BY

## ATTRIBUTION

Vous pouvez retenir, réutiliser, réviser, remixer et redistribuer.

L'auteur doit être cité



SA

## PARTAGE DANS LES MÊMES CONDITIONS

Vous pouvez retenir, réutiliser, réviser, remixer et redistribuer.

Partage sous licence compatible

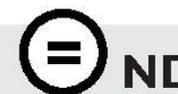


NC

## POUR USAGE NON COMMERCIAL

Vous pouvez retenir, réutiliser, réviser, remixer et redistribuer.

Pour usage non commercial



ND

## PAS DE MODIFICATION

Vous pouvez retenir, réutiliser et redistribuer.

Aucune modification permise



## 7) Licence CC0



- La personne qui a associé une œuvre à cet acte a dédié l'œuvre au **domaine public en renonçant dans le monde entier à ses droits** sur l'œuvre selon les lois sur le droit d'auteur, droit voisin et connexes, dans la mesure permise par la loi.
- Vous pouvez copier, modifier, distribuer et représenter l'œuvre, même à des fins commerciales, sans avoir besoin de demander l'autorisation.



Snapwire  
2,76 millier abonnés

Suivre

♡ 1,26 millier mentions « J'aime »

+ Enregistrer

Télécharger gratuitement



👁 9,89 million vues 📍 Warszawa, Poland  Libre d'utilisation (CC0)

➔ Partager

ℹ Info



# Comment attribuer une licence à une œuvre ?

Rappelez-vous que votre choix est **irrévocable** ;

Vérifiez que votre œuvre est **couverte par le droit d'auteur et/ou le droit des bases de données** (les licences Creative Commons ne sont pas adaptées aux logiciels) ;

Assurez-vous d'avoir **l'autorisation écrite de tous les ayants droit** de votre œuvre et des œuvres que vous réutilisez si votre œuvre est une adaptation. Les ayants droit sont les personnes détenant un droit du fait de leur lien avec l'auteur qui est bénéficiaire direct du droit d'auteur ;

Assurez-vous de bien **comprendre les termes de la licence que vous avez l'intention d'utiliser**. Lisez en les termes juridiques, pas seulement le résumé ;

Assurez-vous de bien **prendre en compte les termes de la licence originale** si votre œuvre est une adaptation ou une réutilisation.

Help us build a vibrant, collaborative global commons

 [Donate Now](#)

Creative Commons has updated its [Master Terms of Service](#) and [Master Privacy Policy](#), effective November 7, 2017. *Before continuing on our websites or using our services, please review.*

We are currently testing a new version of the License Chooser. Please consider using the [Chooser beta](#), and leave us feedback on how we can improve.

Creative Commons est nouveau pour vous ? [ [Elements à considérer avant d'appliquer une licence](#) ] [ [Comment les licences fonctionnent](#) ]

[Explorer les licences Creative Commons](#) [ [Voulez-vous le domaine public à la place ?](#) ]

[ [Vous cherchez des versions de licence plus récentes, incluant les ports ?](#) ]

## Caractéristiques de la licence

Vos choix sur ce panneau vont mettre à jour les autres panneaux sur cette page

**Vous souhaitez autoriser le partage des adaptations de votre Oeuvre ?**



Oui



Non



Oui, sous condition de partage dans les mêmes conditions.

**Autorisez-vous les utilisations commerciales de votre œuvre ?**



Oui



Non



**Licence sélectionnée**  
**Attribution 4.0 International**



C'est une Licence "Free Culture" (libre au sens donné par ce groupe)





## Les extensions disponibles

- Une extension à la **suite Microsoft Office** (Creative commons add-in for Microsoft Office) permet d'attribuer directement une licence CC à un document Word, Excel ou PowerPoint. Le logo et le lien URL permettant d'obtenir le détail de la licence sont directement téléchargés à partir du site Creative Commons et s'insèrent automatiquement là où se trouve le curseur. Cette extension permet aussi d'inscrire dans les propriétés du document ses métadonnées de licence :

→ [Télécharger l'add-in](#)



## Sources utilisées et éléments cités dans ce diaporama

- [Connaître et utiliser les licences Creative Commons](#) (CoopIST)
- [Créative Commons Aotearoa New Zealand](#)
- [Les licences Creative Commons](#) (HAL)
- [1,6 milliard d'œuvres sous licence CC](#) (Actualitté)
- [Site web Creative Commons](#)